

Projet UAT 2012

GT3 – Financement

Rapport à la COSI 1^{er} décembre 2011

1. Mandat et objectifs du GT3

Mandat donné par la COSI

Proposer un modèle de financement UAT qui réponde aux besoins et aux attentes formulés dans le cadre du projet UAT 2012.

Objectifs

Le GT3 a choisi de procéder en tenant compte des contraintes suivantes :

- tenir compte de la diversité des profils des usagers UAT décrite par les travaux du GT1 sur la typologie des profils de dépendance PODA ;
- évaluer le coût des prestations selon la description faite par le GT2 des prestations délivrées en UAT, de leurs fréquences et des catégories de professionnels nécessaires ;
- intégrer les résultats du GT transport ;
- faire avec des moyens supplémentaires limités ;
- prévoir une entrée en vigueur dès 2012, éventuellement partielle.

A cette liste s'est ajoutée en cours de route une contrainte importante :

- limiter l'augmentation de la participation de l'utilisateur.

Observations

Le GT3 est d'avis que le nouveau système de financement doit constituer une base solide pour le développement futur de l'UAT. A cet égard, deux aspects sont déterminants :

- Le financement doit correspondre aux prestations.
- Le système doit être simple dans sa conception, sa mise en œuvre et sa gestion.

2. Financement actuel et cahier des charges pour le financement futur

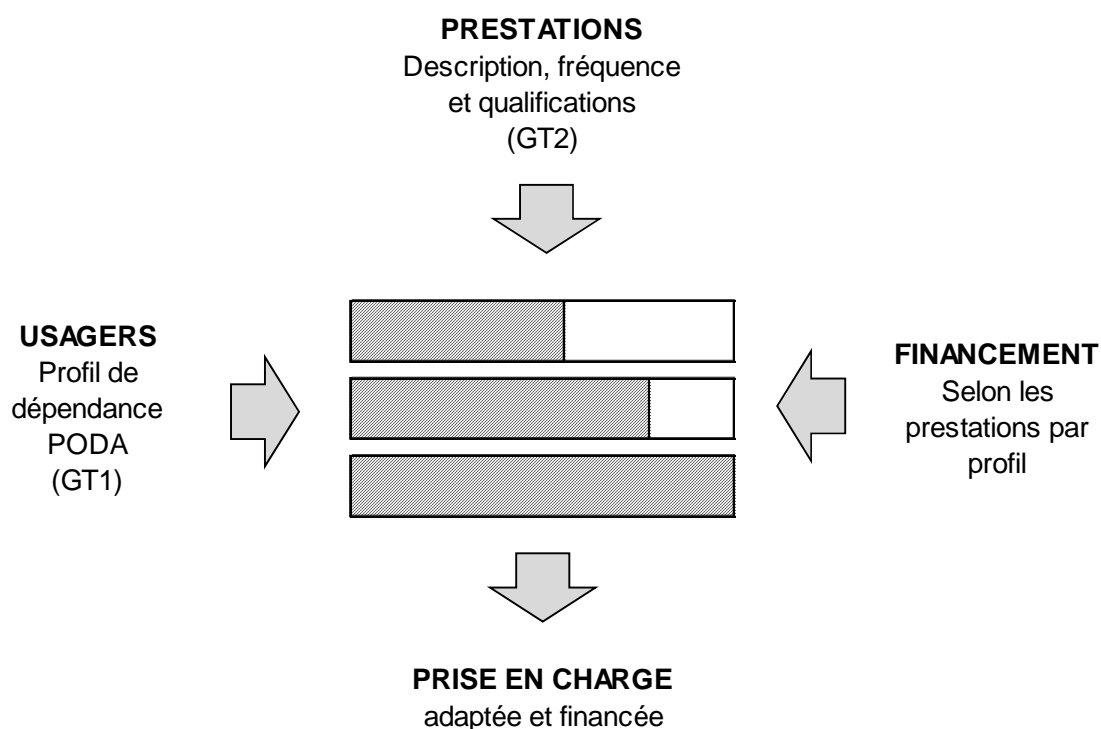
Coût et financement actuels de la prise en charge

La prise en charge actuelle dépend naturellement du type de clientèle accueillie, de son niveau de dépendance et des besoins en encadrement. La diversité des profils est établie avec les profils PODA. Ils vont d'une dépendance légère à une dépendance sévère avec troubles cognitifs. Pourtant, il n'existe pas de description des prestations délivrées en UAT ni de standard de prise en charge. Une conséquence est que les ressources mobilisées par les établissements pour la prise en charge UAT ne sont pas systématiquement rapportées. Le coût actuel n'est pas établi.

Le financement actuel est forfaitaire, par journée ou fraction de journée (modèle des journées équivalentes « JEQ »). Ainsi une UAT reçoit la même subvention pour l'accueil d'un usager avec profil léger que pour un usager souffrant de troubles psychogériatriques et nécessitant un encadrement constant. La participation de l'utilisateur est également identique. Seul le financement des soins dépend du profil de la personne accueillie. Il n'y a donc pas de correspondance entre le financement et le coût.

⇒ Il n'existe actuellement pas de description des prestations ni de correspondance entre le coût et le financement.

Principe du financement futur



⇒ Le financement futur doit permettre une prise en charge adaptée au profil de dépendance des usagers et correspondre aux prestations par type de profil.

Autres aspects à prendre en compte dans le financement futur

Transport

La journée UAT du 5 septembre 2008 a mis en évidence le problème de la durée des transports. D'autre part, l'étude menée en 2008 dans le Nord-Broye montre que le financement ne couvre pas les coûts effectifs de transport. Un trajet aller/retour dans un rayon de 10km en bus collectif a un coût de revient de Fr. 30.-, chauffeur compris mais sans accompagnant. Le financement actuel de Fr. 18.45 facturés à l'usager est insuffisant. Un groupe de travail « GT transport » s'est constitué avec pour objectif d'explorer d'autres modes d'organisation des transports. Il pourrait faire des propositions d'ici fin 2012.

UAT extra-muros

Dans les UAT intra-muros, les locaux sont partiellement pris en compte dans le financement de l'exploitation EMS via les tarifs SOHO (principalement nettoyage des surfaces). Le loyer et le chauffage sont également financés via l'EMS. Les UAT extra-muros ne sont pas comprises dans le périmètre de l'EMS et ne bénéficient donc pas de ce financement. Il représente Fr. 5.65 /jour pour les prestations hôtelière et administratives de soutien et Fr. 2.95 /jour pour les frais généraux (voir annexe 1).

Equipements

Les investissements pour les équipements UAT ne sont pas financés. Ni pour les extra-muros, ni pour les intra-muros puisque le montant prévu pour l'EMS est calculé par lit et ne tient pas compte des places UAT. L'investissement nécessaire pour équiper une place UAT a été estimé à Fr. 6'000.- (voir annexe 2), ce qui représente un coût de Fr. 1.85 par jour pour une UAT ouverte 5 jours par semaine ($6'000 \times 8\% / (365 \times 5/7) = 1.84$).

Nuit

Il n'y a actuellement aucun financement pour la nuit passée en UAT. Le GT3 a jugé cette question importante mais non prioritaire. Un projet pilote doit amener à faire des propositions.

Repas seuls

Les repas pris en UAT sont facturés Fr. 14.95 à l'usager (Fr. 9.25 pour le repas du soir), soit approximativement le prix de revient du repas servi (Fr. 13.- pour midi, Fr. 11.80 le soir, y compris le service). Actuellement, les repas en UAT sont considérés comme des quarts de journées et les UAT reçoivent une subvention de Fr. 16.30 (1/4 JEQ) par repas, indépendamment des prestations. A l'avenir, les repas seuls ne seront plus subventionnés. La subvention sera maintenue si le repas est inclus dans une prise en charge (matinée ou après-midi) qui justifie un soutien au titre de la LAPRAMS. Cette option pose une difficulté pour les exploitants qui ne facturent aujourd'hui que le repas et se sentent mal reconnus pour les prestations d'accompagnement qu'ils fournissent.

Soins

Depuis 2011, les soins délivrés en UAT sont financés par l'assurance obligatoire des soins (AOS) et par le financement résiduel de l'Etat. En 2011, la participation de l'assuré n'est pas facturée aux clients UAT mais prise en charge par l'Etat (Fr. 8.-/jour si des soins sont facturés). Il s'agit d'une mesure transitoire et à terme, un montant de 10% du tarif OPAS sera en principe à charge de l'assuré.

⇒ Ces aspects doivent être intégrés au nouveau financement, éventuellement dans une seconde étape en 2013.

	Coût	Financement		
		AOS	Etat	usagers
Encadrement, animation et prestations socio-hôtelières	Dépend de l'UAT et de la clientèle. Aucun standard de prestation.		Fr. 65.25 /JEQ	Fr. 24.25 /JEQ
Repas seuls (hors prise en charge)	Fr. 13.- / repas		Fr. 16.30	Fr. 14.95
Soins	Selon besoin en soins	Selon évaluation des soins requis		Pas de facturation en 2011
Transports	- Etude Nord-Broye - GT transport Approx. Fr. 30.- /transp. (bus coll., aller/retour, 10 km)		--	Fr. 9.20 (< 5km) Fr. 18.45 (>5km)
Nuit	Projet pilote		pilote	--
Loyer (extra-muros)	Loyer effectif		Loyer effectif avec plafond	--
Frais généraux (extra-muros)	Nettoyage des locaux : Fr. 5.65.- / jour Frais généraux : Fr. 2.95 / jour (voir ci-après)		--	--
Equipements (intra et extra-muros)	Investissement : Fr. 6'000.- / place = Fr. 1.84 / jour		--	--

Tab 1 : Coût et financement actuel de l'UAT

3. Les profils de dépendance

Les groupes de profils

Profils P1 à P3	Personne âgée indépendante avec ou sans dépendance fonctionnelle légère
Profils P4, P5 et P7	Personne âgée présentant une dépendance fonctionnelle de légère à sévère, avec ou sans troubles cognitifs modérés.
Profils P6 et P8	Personne âgée présentant une dépendance fonctionnelle modérée à sévère, avec troubles cognitifs.

Grille d'évaluation du profil de l'utilisateur

Une grille d'évaluation a été mise au point par un sous-groupe (voir annexe 3).

Cette grille a pour objectif de mesurer des niveaux de dépendance. Elle se fonde sur :

- les AVQ
- les prestations psycho-sociales
- l'appréciation des troubles cognitifs, en fonction des temps/minutes OPAS

Des points sont attribués en fonction du niveau de dépendance et des besoins de la personne et aboutit à la classification de la personne dans un des trois groupes de profils ci-dessus.

L'évaluation est faite par l'infirmière et l'animatrice responsables (co-évaluation). Elle tient compte :

- des prestations offertes à domicile par des proches et/ou par d'autres partenaires (CMS, Alz'amis,...) ;
- du DMST lorsqu'il y en a un, et plus particulièrement de la partie « dépendance » ;
- de l'évaluation des soins requis OPAS pour l'appréciation des troubles cognitifs.

Elle doit permettre de déboucher sur projet commun avec le(s) partenaire(s) concerné(s).

Test de la grille d'évaluation

Cette grille a été testée auprès de 8 UAT et le test aboutit aux conclusions suivantes :

- Les résultats de l'évaluation sont cohérents avec les évaluations de profil réalisées dans le cadre de l'enquête AVDEMS
- L'évaluation nécessite environ 4 minutes par personnes
- Les évaluateurs n'ont pas rencontré de difficultés particulières mais demandent des précisions pour répondre à certaines questions.

⇒ La grille d'évaluation BPS est simple d'utilisation et rapide. Elle a été testée avec succès et le GT considère qu'elle est opérationnelle.

4. Les prestations par groupe de profil

Prestations, fréquences et qualifications

Le GT2 a établi pour chaque groupe de profil, les prestations nécessaires, leur fréquence et leur durée et les qualifications du personnel qui délivre ces prestations. Le résultat peut être résumé dans le tableau ci-après (voir tableau détaillé en annexe 4a).

Prestations	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Evaluation des besoins et coordination	3	5	4.5
Communication	12.5	16.5	17
Animation indiv & groupe			
Accueil	15	15	15
Intégration	33	41	60
Départ	15	15	15
Maintien AIVQ & préparation repas	0	19	27
Information		3	2
Transports			
Transports collectifs	0	10	10
Accompagnement durant trajet	0	10	10
Supervision	6	12	12
Total (minutes / jour)	84.5	146.5	172.5

Tab 2 : Temps des prestations pour une journée en UAT (en min. /jour et par usager) selon le profil de dépendance (GT2)

A noter que les précisions suivantes ont été apportées par le GT2 à la demande du GT3 (rapport complémentaire du 21 mars 2011) :

- Le profil 4 est rattaché aux profils 5-7.
- Les temps de prestations sont répartis selon trois niveaux de qualification : HES/ES, CFC et auxiliaires. La répartition CFC/auxiliaires utilisée dans ce rapport est celle évaluée par le GT2.

NB : Le niveau « HES » mentionné ici et dans le reste du rapport s'entend comme « **HES ou ES** ». En effet, ces niveaux de qualification sont proches. D'autre part, il est rappelé que les responsables HES et ES sont colloqués dans les mêmes classes.

Evaluation du coût d'une journée

Le coût de la prise en charge est évalué en tenant compte des temps de prestations ci-dessus, des qualifications requises et des coûts salariaux. Les paramètres suivants ont été retenus (sous-groupe chiffrage, 17 mars 2011) :

- classification et barème CCT 2011 ;
- progression salariale en milieu d'intervalle ;
- y compris 13ème salaire et 19% de charges sociales ;

Ils permettent de déterminer un coût par minute de prestation et d'évaluer le coût de la prise en charge :

	HES	CFC	Auxiliaire
Classification min	17	10	5
Classification maxi	19	12	7
Salaire mensuel net retenu (milieu d'intervalle)	6'243	4'859	4'285
Total annuel par EPT (yc 13ème et 19% charges sociales)	96'579	75'169	66'289
Coût en Fr. par minute de prestation (1'714 heures prestation / année)	0.94	0.73	0.64

Le coût d'une journée de prise en charge peut ainsi être déterminé. Il faut préciser qu'il comprend uniquement les prestations de prise en charge, sans les repas et ne comprend pas les transports qui sont traités par ailleurs :

	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Minutes de prestations (sans les transports)	84.5 min.	126.5 min.	152.5 min.
Coût des prestations par jour	Fr. 61.-	Fr. 98.-	Fr. 113.-

**Tbl 3 : Coût des prestations pour une journée UAT,
par groupe de profil, sans le transport ni les repas**

5. Modèle de financement UAT-2012

Module de prise en charge de 4 heures

Le modèle prévoit que la prise en charge en UAT peut se faire :

- le matin, par exemple de 9h à 13h, incluant l'accompagnement du repas de midi ;
- l'après-midi, par exemple de 12h (repas compris) à 16h ou alors de 13h à 17h
- éventuellement le soir, par exemple de 16h à 20h, y compris repas du soir.

Le GT3 a imaginé un « module » correspondant à une prise en charge courte incluant l'accueil, l'animation, le maintien des AIVQ, le départ et toutes les activités de l'équipe et d'une durée de 4 heures approximativement. L'idée est qu'un ou plusieurs de ces modules peuvent se combiner ensemble ou avec les repas pour former une demi-journée, une journée « $\frac{3}{4}$ JEQ » ou une journée entière avec un repas de midi et un repas du soir. Cette manière de découper la journée est compatible avec la description d'une journée type faite par le GT2 et avec les formes existantes d'organisation. Il faut préciser que la durée estimée à 4 heures est indicative et qu'elle ne signifie nullement que la prise en charge doit correspondre au moins ou exactement à cette durée.

Prestations pour un module

L'analyse des prestations décrites par le GT2 montre clairement que le coût de la prise en charge n'est pas proportionnel à la durée de prise en charge. Il existe :

- des « coûts fixes » (accueil, départ, communication, supervision) qui sont indépendants de la durée de prise en charge
- des temps variables (intégration individuelle / collective et activités de maintien des AIVQ) qui dépendront de la durée de l'accueil.

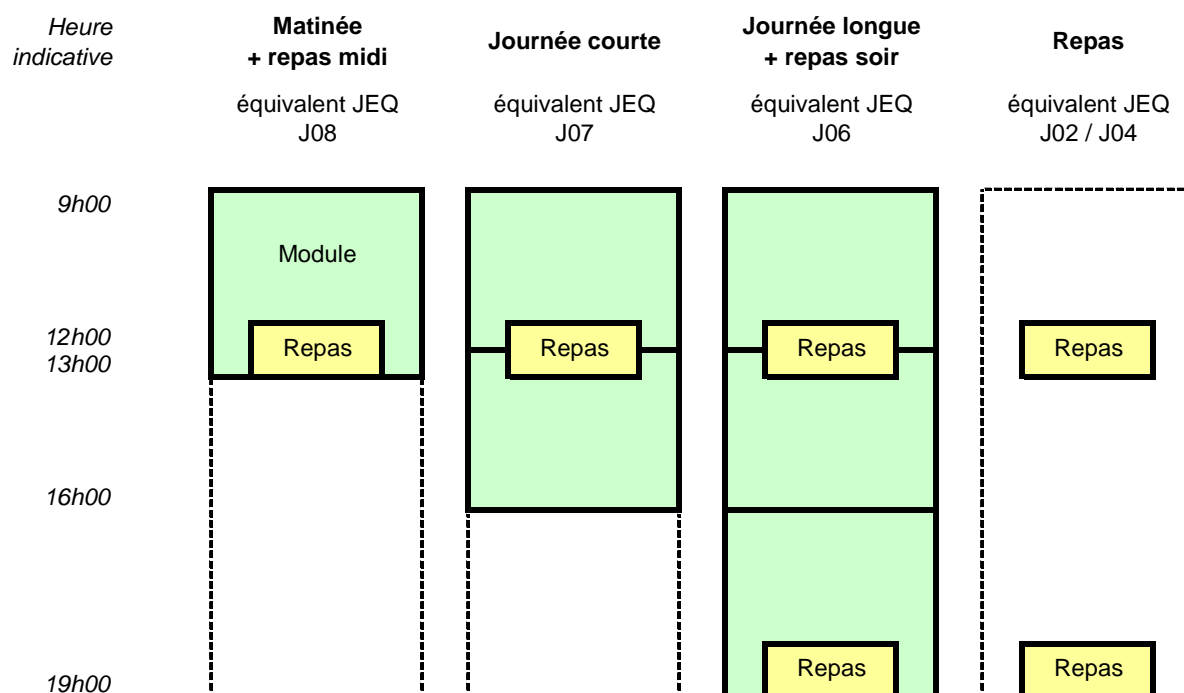
Le tableau ci-après illustre les temps de prestation pour un module de 4 heures (voir détails en annexe 4b). Les temps fixes apparaissent en noir et les temps variables en bleu italique. Pour un module, les temps variables représentent en principe 1/3 du temps total estimé pour une journée entière. Fait exception la préparation des repas (maintien des AIVQ) qui représente la moitié du temps total. Le tableau en annexe 4b donne plus de détails. Il faut également relever que l'accompagnement pour les repas fait partie du temps mesuré par le GT2 pour une journée entière. Ce temps est donc également compté dans un module.

Prestations	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Evaluation des besoins et coordination	3	5	4.5
Communication	12.5	16.5	17
Animation indiv & groupe			
Accueil	15	15	15
Intégration	<i>11</i>	<i>13.7</i>	<i>20</i>
Départ	15	15	15
Maintien AIVQ & préparation repas	<i>0</i>	<i>6.3</i>	<i>13.2</i>
Information		3	2
Supervision	6	12	12
Total (minutes / jour)	62.5	86.5	98.7

Tab 4 : Prestations pour un module (en minutes par jour et par usager)

Découpage de la journée

Le schéma suivant illustre le découpage de la journée UAT et quelques combinaisons possibles (voir aussi annexe 5) :



Combinaison d'un ou plusieurs modules : temps des prestations et coût

Les prestations (en minutes par jour et par usager) et le coût (en francs par jour et par usager) pour la combinaison de 1 module ou la combinaison de 2 ou 3 modules sont décrits dans les tableaux suivants :

Minutes de prestation	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
1 module	62.5 min.	86.5 min.	98.7 min.
2 modules (journée courte)	73.5 min.	106.5 min.	131.8 min.
3 modules (journée entière)	84.5 min.	126.5 min.	152.5 min.
Coût	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
1 module	Fr. 46.-	Fr. 67.-	Fr. 75.-
2 modules (journée courte)	Fr. 53.-	Fr. 82.-	Fr. 98.-
3 modules (journée entière)	Fr. 61.-	Fr. 98.-	Fr. 113.-

Tab 5 : Prestations et coût pour la combinaison de plusieurs modules

6. La participation de l'utilisateur

Discussions et principes retenus

Concernant la participation de l'utilisateur (hors soins), les principes suivants ont été retenus :

- La participation de l'utilisateur ne devrait pas représenter un obstacle tel qu'il ferait baisser la fréquentation de manière significative.
- Elle ne devrait en principe pas dépendre du profil de dépendance. La question reste cependant ouverte pour les profils qui demandent une prise en charge nettement plus importante en intensité et en fréquence.
- Elle pourrait à terme, à prestations équivalentes, s'aligner sur celles pratiquées dans les autres cantons.

Tarifs 2012

Le GT3 propose les tarifs suivants pour 2012 :

Participation à la prise en charge	Fr. 5.-	pour 1 module
	Fr. 10.-	pour 2 ou 3 modules
Repas	Fr. 15.-	repas de midi
	Fr. 10.-	repas du soir
Transport (aller-retour) (idem 2011)	--	sans transport
	Fr. 9.20	rayon < 5 km
	Fr. 18.45	rayon > 5 km

Tab 6 : Tarifs 2012 à charge de l'utilisateur

Participation de l'utilisateur fondée sur trois axes :

Axe 1 : La mobilisation des moyens financiers à disposition (API)

Les allocations pour impotence (API) pour les personnes en âge AVS à domicile sont les suivantes en 2011 :

- Faible : CHF 232.- par mois
- Moyenne : CHF 580.- par mois
- Grave : CHF 928.- par mois

Depuis le 1er janvier 2011, les API faibles ont été réintroduites pour les personnes en âge AVS. Il faut rappeler que cette mesure introduite par la loi fédérale du 13 juin 2008 sur le nouveau régime de financement des soins est destinée à compenser en partie les nouveaux coûts mis à charge des cantons. Dans le message du CF, le volume était estimé à CHF 20 millions de financement supplémentaire, soit environ 2 millions pour Vaud.

Un problème relevé par le GT3 est le temps d'examen des demandes. Le délai actuel mentionné par l'Office AI du canton de Vaud est de moins de 8 mois pour 90% des demandes AVS. Ce délai est jugé encore trop long, notamment pour les situations où la maladie évolue.

Axe 2 : Une aide individuelle en cas de besoin (PCG)

La proposition du GT3 est que les PCG remboursent, selon le même principe qu'aujourd'hui, l'entier du montant facturable à l'utilisateur à l'exception du ou des repas ainsi que de la participation aux transports.

Aujourd'hui 25% environ des usagers d'UAT bénéficient des prestations complémentaires. Il est possible qu'une partie des usagers n'ait pas connaissance de cette possibilité. Il sera important dans la communication de rappeler l'existence de cette aide individuelle ainsi que les conditions d'octroi et les moyens d'accès.

Axe 3 : Une action de communication

L'introduction du nouveau dispositif UAT aura des conséquences aussi bien pour les usagers que les professionnels, de l'UAT ou ses partenaires. La communication devrait porter sur les points suivants :

- clarifier le positionnement de l'UAT, son rôle et sa place dans le dispositif domicile ;
- informer les usagers des conséquences pratiques (horaires s'ils sont modifiés) et des nouveaux tarifs ;
- informer les usagers et les partenaires (médecins, CMS...) sur les prestations délivrées en UAT, les ressources et les compétences mobilisées.

Un groupe « communication » travaille actuellement sur le plan de communication. Les outils pourraient inclure un site internet, un memento et une petite brochure destinée à une large circulation (professionnels, usagers, partenaires).

Comparaison avec les autres cantons

Pour autant qu'une comparaison soit possible, le montant de la participation de l'utilisateur (Fr. 24.25 en 2011 pour une journée complète) est nettement inférieure à celles pratiquées dans les cantons voisins.

Vaud (en 2011)	Genève	Fribourg	Neuchâtel	Valais
24.25 Ajouter 9.20 ou 18.45 pour les transports	45.- Plus 3.- à 5.- pour le trajet 12.- le matin 28.- le soir 50.- la nuit	50.- Totalement remboursé par les PC	38.-	45.- 51.- avec repas du soir 27.- demi- journée sans repas 34.- demi- journées avec repas

Tab 7 : Coût à charge de l'utilisateur pour une journée complète

7. Evaluation des impacts financiers

Le GT3 a fait une évaluation des impact financiers compte tenu des informations et des hypothèses suivantes :

- des tarifs proposés (usagers et subvention), selon le tableau récapitulatif Tab. 8 ci-dessous ;
- de l'activité observée en 2010 (statistique SCRIS) et sous l'hypothèse que cette activité serait inchangée avec le nouveau financement (tableau Tab. 9 ci-dessous) ;
- de la répartition entre les groupes de profils (enquête AVDEMS) et sous l'hypothèse que cette répartition (P 1-2-3 : 36.3%, P 4-5-7 : 36.9%, P 6-8 : 26.8%) s'applique à l'avenir de la même manière à toutes les prestations.

Les impacts financiers sont résumés dans l'annexe 6.

Les tarifs UAT-2012

Prestation	Usager	P 1-2-3		P 4-5-7		P 6-8	
		Subv.	Total	Subv.	Total	Subv.	Total
Module seul	5.00	41.00	46.00	62.00	67.00	70.00	75.00
Demi-journée (*)	20.00	41.00	61.00	62.00	82.00	70.00	90.00
Journée courte (*)	25.00	43.00	68.00	72.00	97.00	88.00	113.00
Journée longue (*)	35.00	51.00	86.00	88.00	123.00	103.00	138.00
Repas midi	15.00	0.00	15.00	0.00	15.00	0.00	15.00
Repas soir	10.00	0.00	10.00	0.00	10.00	0.00	10.00

(*) y compris repas de midi (demi-journée et journée courte) et deux repas (journée longue)

**Tab 8 : Tarifs UAT-2012 (usagers, subvention et total)
yc repas mais hors transports**

Fréquence des prestations

Le tableau ci-après donne la correspondance entre les prestations « JEQ-2010 » et les prestations « UAT-2012 » et la fréquence des prestations

Prestation	Correspondance "JEQ 2010"	Nbr prestations (SCRIS 2010)	
Module seul	J01+J03	2'179	1%
Demi-journée	J08	26'632	17%
Journée courte	J07	73'114	45%
Journée longue	J06+J09	33'002	20%
Repas midi	J02	23'364	14%
Repas soir	J03	2'919	2%
		161'210	100%

Tab 9 : Fréquence des prestations

Constats

Sous les hypothèses mentionnées plus haut, le nouveau financement aurait les conséquences suivantes :

- Le financement global pour les profils P 1-2-3 reste pratiquement inchangé : environ 3.6 millions. Cela signifie que cette activité n'est globalement pas remise en cause. La journée courte (9h-16h, y compris repas de midi, J07 dans le modèle 2011 avec $\frac{3}{4}$ JEQ) constitue le pivot : son financement global de Fr. 68.- (usager et Etat) est pratiquement inchangé avec le nouveau modèle. La journée longue conserve approximativement le même financement grâce à une participation plus importante de l'utilisateur. La demi-journée est un peu mieux financée alors que les repas de midi seuls sont nettement moins financés (diminution de moitié).
- Le financement pour les profils P 4-5-7 est augmenté de 1.4 millions (+37%) et de 1.5 millions pour les profils P 6-8.
- La participation des usagers augmente de 0.9 million (+29%)
- La participation de l'Etat augmente de 2 millions l'Etat (+28%)

Personnel nécessaire

Une conséquence pour les UAT serait de disposer du personnel nécessaire pour fournir les prestations prévues par le modèle UAT-2012. Encore une fois, sous les hypothèses mentionnées plus haut concernant l'activité, le besoin en personnel serait de 132.7 EPT :

	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8	Total
HES	6.7	18.8	10.3	35.8
CFC	8.7	11.6	17.6	38.0
Aux	19.8	21.4	17.7	58.9
Total	35.2	51.9	45.6	132.7

Le personnel existant des UAT, selon l'enquête AVDEMS de 2009, était au moment du relevé de 102.2 EPT :

Responsables UAT	26.9
Collaborateurs	75.3
Total	102.2

De là, il est possible d'estimer le nombre d'EPT supplémentaires selon le modèle UAT-2012, qui serait par différence de 30.5 EPT. Par un autre raisonnement, en tenant compte du financement supplémentaire (2.84 millions) et en le rapportant au coût par EPT (CHF 77'000 selon le sous-groupe chiffrage), on aboutit à 36.9 EPT. On peut estimer que 30 à 40 EPT supplémentaires seront nécessaires durant la phase de mise en œuvre.

8. Proposition de mise en oeuvre

Le GT3 fait les propositions suivantes pour une mise en oeuvre progressive sur 2012-2013

1- Financement des prestations UAT-2012 GT2 :

- Le nouveau financement des prestations (tableau 8) est disponible dès avril 2012
- Les UAT qui sont prêtes peuvent s'annoncer au DSAS et bénéficier du nouveau financement dès avril 2012
- Celles qui souhaitent un délai peuvent passer l'année 2012 avec le régime JEQ
- En 2012, les deux systèmes « JEQ » et « UAT-2012 » coexistent
- En 2013, toutes les UAT sont financées selon le nouveau modèle.

2- Engagement du personnel nécessaire :

- Les UAT disposent du personnel nécessaire au moment où elles s'annoncent comme prêtes (en EPT toutes qualification confondues).
- Au plus tard, elles disposent du personnel nécessaire fin 2012 (en EPT toutes qualification confondues).
- Les UAT disposent d'une année supplémentaire jusqu'à fin 2013 pour adapter les qualifications du personnel.

3- Suivi :

- Organisation d'un suivi en 2012 avec des résultats et un bilan avant fin 2012 pour ajuster le dispositif si nécessaire.

4- Transports :

- En 2012, provisoirement, appliquer les mêmes tarifs qu'en 2011 (Fr. 9.20 / Fr. 18.45 à charge de l'utilisateur)
- Tenir compte des propositions du GT transport (fin 2012) et les mettre en oeuvre dès 2013

5- Extra-muros :

- Assurer le financement des extra-muros (équipements, frais généraux, frais de préexploitation) dès 2013.

6- Prise en charge de nuit :

- Proposer un financement pour la prise en charge de nuit en tenant compte des projets pilotes, dès que possible.

7- Financement des soins :

- Pas de facturation de la participation de Fr. 8.- /jour aux usagers UAT en 2012.

	2011	2012				2013	2014
		Q1	Q2	Q3	Q4		
<u>Financement des prestations GT2</u> dès avril 2012, selon annonce de l'UAT	■	↔					
<u>Engagement des EPT</u> En même temps que le nouveau financement		▨					
<u>Qualification de EPT</u> Délai jusqu'à fin 2013		▨					
<u>Transports</u> dès 2013, selon proposition GT transport		▨					
<u>Loyers extra-muros</u> financement existant inchangé							
<u>Equipements extra-muros</u> dès 2013		■					
<u>Frais généraux extra-muros</u> dès 2013		■					
<u>Frais de pré-exploitation extra-muros</u> dès 2012		■					
<u>Nuit</u> progressivement en 2012 ?		■	▨				

■	inexistant
▨	partiel ou progressif
□	applicable

Propositions du GT3 pour une mise en œuvre progressive

9. Conclusions

Des prestations adaptées au profil et financées

Le GT financement propose un modèle de financement qui tient compte de la diversité des profils des usagers UAT selon la typologie des profils de dépendance PODA. Il tient compte de la description faite par le GT2 des prestations délivrées en UAT, de leurs fréquences et des catégories de professionnels nécessaires en fonction du profil de dépendance. Il intègre les contraintes budgétaires. Sur ce point, l'objectif est atteint.

Les transports ne seront pas mieux financés en 2012. Le GT3 souligne que cette activité, fortement déficitaire, peut constituer un obstacle sérieux au développement de l'UAT.

Une démarche construite

La réflexion sur le financement est partie du principe que le travail de description des profils de dépendance et celui portant sur la liste des prestations nécessaires à la prise en charge ont été menés à leur terme par les groupes de travail 1 et 2. Le GT3 a ainsi pris comme donné le résultat des groupes précédents et n'a pas mis en question leurs conclusions. Il est vrai qu'il a sollicité le GT2 à deux reprises, une première fois concernant la répartition du personnel entre certifiés et auxiliaires puis une seconde fois sur la place qu'il fallait attribuer au profil P4 dans les groupes de profils. Ces interventions auprès du GT2 se limitaient à des demandes de précisions, nécessaires au travail sur le financement, mais en aucune manière n'ont représenté une discussion ou une interprétation des résultats de ce groupe.

Cette manière de procéder garantit la légitimité de la démarche. Des professionnels de l'UAT ont décrit les prestations nécessaires à une prise en charge adaptée à un profil de dépendance donné, et ceci indépendamment des contraintes financières. Le GT financement de son côté, s'est attaché à chiffrer le coût des prestations et proposer un système de tarification dans le cadre des contraintes budgétaires, mais sans mettre en question les prestations. Ainsi le résultat est porteur d'un savoir métier.

Une mise en œuvre progressive

La prise en charge des profils légers sera globalement identique à aujourd'hui et ainsi cette activité n'est pas mise en cause. Les UAT qui accueillent des profils plus lourds bénéficieront du financement adapté qui aujourd'hui fait défaut. Certaines seront peut-être amenées à renforcer leur équipe, engager du personnel, prévoir des formations, éventuellement questionner leur concept de prise en charge. Ces adaptations demandent du temps et de l'énergie. Une période transitoire devrait permettre une montée en charge progressive du nouveau dispositif.

Un socle pour le développement de l'UAT

Le financement UAT-2012 permettra aux UAT de fournir les prestations nécessaires selon le profil de dépendance. Certaines voix rappellent que des UAT y parviennent aujourd'hui, dans le cadre actuel. Cette prouesse, rendue possible par l'exploitation des ressources latentes de l'EMS (locaux, administration, entretien, équipements), par les faibles coûts marginaux (une animation prévue pour 20 résidents EMS ne coûte pas beaucoup plus si on accueille quelques usagers de l'UAT) et par le génie propre des institutions ne peut se généraliser et ce modèle montre ses limites lorsqu'on veut développer cette activité. Le financement UAT-2012 constitue un socle pour le développement futur de l'UAT et les expériences individuelles des UAT doivent pouvoir s'inscrire dans ce cadre durable.

10. Le GT3 et les sous-groupes

Membres du GT3 - Financement

- François Charbonnier, adjoint SASH, Président
- Vincent Matthys, Secrétaire général ASCOR, CORES
- Stéphane Chevalier, économiste, Avdems
- Klara Fantys, responsable d'EMS, Fondation Mont-Riant, Avdems
- Sandrine Heuls, directrice, Jardins de la Plaine, Parc de Valency, Praz-Séchaud 1, Avdems, Federems
- Isabelle Guittard, directrice, La Clairière, Avdems, a démissionné du GT3
- Patrice Levy, directeur, Fondation Mont-Riant, Avdems
- Jean-Marc Julier, Avdems, remplace M. Ch. Weiler
- Thierry Wolfrath, économiste, SSP
- Phillippe Gaudichon, responsable CMS Aigle, AVASAD
- François Champion, directeur Ad.Fin. Hôpital de Lavaux, FHV
- Michel Harvey, économiste, SASH

Sous-groupe « chiffrage »

Déterminer le coût de la prise en charge selon les prestations définies par le GT2

- Sandrine Heuls
- Stéphane Chevalier
- François Champion

Personnes-ressource :

- Anne Rochat Brissot (SASH)

Sous-groupe « infrastructures »

Etablir le coût des infrastructures, notamment l'investissement mobilier

- Jean-Marc Julier
- Partice Lévy
- Philippe Gaudichon

Personnes-ressource :

- Christian Weiler, CAHP, Fondation Primeroche

Sous-groupe « Evaluation »

Proposer une méthode d'évaluation des usagers UAT

- Isabelle Guittard
- Klara Fantys
- Vincent Matthys

Personnes-ressource :

- Gaëlle Rochat Karlen, responsable UAT, Coteau-Muraz
- Michèle Gavillet, Infirmière responsable la Douvaz, Mont-Riant

11. Annexes

- Annexe 1 : Récapitulatif des frais généraux et prestations de soutien pour une UAT de 10 places – base SOHO (12 avril 2011)
- Annexe 2 : Estimation du coût d'investissement pour l'équipement d'une UAT extra-muros
- Annexe 3 : Grille d'évaluation du profil de l'utilisateur
- Annexe 4 :
 - a) Prestations (en min./jour) pour une journée
 - b) Prestations (en min./jour) pour un module de 4 heures
 - c) Coût (en Fr.) pour 1, 2 ou 3 modules
- Annexe 5 : Modèle de financement UAT 2012
- Annexe 6 : Impacts financiers

RECAPITULATIF DES FRAIS GENERAUX & PRESTATIONS DE SOUTIEN (base SOHO) pour UAT de 10 places

ANNEXE 1

Repas & service	(base GT 2003 + indices tarifs SOHO 2011)				
	% du tot.	Produits	Boissons	Salaires	Total
Petit-déjeuner	16.00%	1.85	0.25	2.94	5.04
débarrasser tables (1/3)					0.23
service du petit-déjeuner					0.52
coût total petit-déjeuner					5.79
Déjeuner	39.00%	4.52	0.62	7.16	12.29
débarrasser tables (1/3)					0.23
service du repas de midi					0.52
coût total déjeuner					13.04
Souper	35.00%	4.05	0.55	6.42	11.03
débarrasser tables (1/3)					0.23
service du souper					0.52
coût total souper					11.78
2 collations	10.00%	1.16	0.16	1.84	3.15
à intégrer dans la JEQ					
Total		11.58	1.58	18.35	33.75

Prestations hôtelières & administratives de soutien	
Nett. loc. traitements et animation (Ergo, Physio, Animation, etc.)	1.204
Nett. autres loc. communs (salons, séjours, s. à manger d'étage)	1.124
Nettoyage Salle de bain/douche d'étage (y.c. WC handicapé)	0.843
Nettoyage, désinfection des WC	1.686
Nettoyage, désinfection fauteuils, chaises	0.193
Nettoyage bureaux	0.161
Création du dossier administratif	0.069
Clôture du dossier administratif à la sortie	0.017
Colloques avec tout le personnel	0.006
Colloques cadres	0.035
Comptabilité et suivi des débiteurs	0.017
Comptabilité générale et financière	0.011
Comptabilités des salaires	0.084
Tri et expédition des factures	0.034
Elaboration et impression des factures	0.081
Entretien d'engagement	0.037
Etude dossiers / sélection	0.037
Evaluation du personnel	0.019
Total des prestations hôtelières & administratives de soutien	5.658

Frais généraux	
Autres charges animation	1.57
Autres charges du personnel (recrutement, dépenses pour personnel, etc.)	0.34
Frais de formation et de perfectionnement (yc supervision)	0.24
Energies (électricité, mazout, gaz, etc.)	0.38
Eau	0.05
Evacuation des déchets	0.03
Total comptes 49, autres charges d'exploitation	0.35
Total des frais généraux	2.95

TOTAL GENERAL DES FRAIS GENERAUX & PRESTATIONS DE SOUTIEN 42.36

JEQ 2011	65.25	11.76
JEQ avec FG & prestations de soutien & collations (sans repas)	77.01	18.02%
Repas selon coûts complets		

GT3 Financement des structures et prestations

Pully, le 23 février 2011

Sous groupe composé de M. Lévy, M. Gaudichon, M. Weiler et M. Julier

Thèmes : Loyer et équipements des extra-muros / Extraction de l'enquête UAT-AVDEMS des éléments influençant les couts.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du GT3,

Le sous-groupe désigné à l'occasion de la plaine du 4 février s'est réuni le 22 février 2011 pour examiner la problématique du financement des investissements .

Le groupe de travail propose de retenir les conclusions suivantes :

A. Extra muros :

- Garder le montant du loyer actuel (base 280.-/m2/an)
- Montant pour le mobilier, équipement, aménagement.
- Montant pour l'entretien.

B. Intramuros et semi intégrée :

- Pas d'investissement
- Montant pour le mobilier (seulement semi intégrée)
- intégrer dans soho les surfaces uat, pour pouvoir définir le différentiel payé à l'uat.

S'agissant des montants relatifs au mobilier, équipement (animation par exemple) et aménagement, M.Levy va extraire de projets concrets en cours un quota standard pour 1 lit avec un amortissement sur 10 ans. Ce chiffre sera communiqué prochainement au GT3 en même temps que le résultat des travaux du sous-groupe en lien avec les travaux du GT2 (enquête AVDEMS) dont la prochaine rencontre reste à fixer.

Patrice Levy Philippe Gaudichon Christian Weiler Jean-Marc Julier

Financement des prestations en UAT

Grille d'évaluation permettant de définir le profil de l'utilisateur

Version après test

En cours de validation auprès des UAT qui ont participé au test

Novembre 2011

Objectif :

A partir des travaux produits par les GT1 « profils des bénéficiaires » et GT2 « prestations par profils », évaluer dans quel groupe de profils se situe chaque bénéficiaire UAT, afin de déterminer le forfait socio-hôtelier à charge de l'Etat (les jeq actuellement), au moyen d'une grille d'évaluation « pilote ».

Les 8 profils ont été regroupés ainsi :

Profils P1 à P3

- Personne âgée indépendante avec ou sans dépendance fonctionnelle légère.

Profils P4 - P5 et P7

- Personne âgée présentant une dépendance fonctionnelle de légère à sévère, avec ou sans troubles cognitifs modérés.

Profils P6 et P8

- Personne âgée présentant une dépendance fonctionnelle modérée à sévère, avec troubles cognitifs.

Modalités d'évaluation et de réévaluation :

La grille d'évaluation tient compte :

- des AVQ
- de prestations psycho-sociales
- de l'appréciation des troubles cognitifs, en fonction des temps/minutes OPAS

Des points sont attribués en fonction du niveau de dépendance et des besoins de la personne.

La première évaluation est à effectuer après un temps d'observation suffisant; temps d'observation qui peut varier en fonction du degré de fréquentation de la personne à l'UAT, mais qui est au minimum de 4 journées (fréquentation cumulée correspondant à 4 journées).

L'évaluation est réalisée par une représentante des soins et par une représentante de l'animation (co-évaluation).

Une réévaluation est à faire au minimum 1 fois par année, en la faisant coïncider avec l'organisation et/ou la participation à un réseau, ainsi que lors de tout changement majeur.

Utilisation de la grille d'évaluation :

La grille est à remplir après avoir pris connaissance des prestations offertes à domicile par des proches et/ou par d'autres partenaires (CMS, Alzhamis,...).

L'évaluation doit se faire en cohérence avec le DMST lorsqu'il y en a un, et plus particulièrement avec la partie « dépendance »;

Elle doit permettre de déboucher sur projet commun avec le(s) partenaire(s) concerné(s).

Grille d'évaluation - UAT

Nom et prénom de la personne évaluée :

Autres informations :

Rubrique 1 : Les AVQ

Les critères d'évaluation suivants sont pris en compte :

1. **Alimentation** : hors de la confection standard du repas, capacité à se servir et à manger (porter à la bouche et avaler) de la nourriture préalablement préparée et mise à disposition.
 - o Préparer l'assiette, couper les aliments = dépendance modérée)
2. **Elimination** : capacité à assurer régulièrement, de façon spontanée et non incitée, l'hygiène de l'élimination urinaire et anale, y compris en utilisant des protections.
3. **Transfert et déplacement** : capacité à se lever, se coucher, s'asseoir et à passer d'une des trois positions à une autre, dans les deux sens, ainsi qu'à se déplacer dans les locaux de service, après recours aux équipements adaptés.

AVQ	Personne indépendante	Dépendance modérée*	Dépendance sévère**
1. Alimentation	0 pt	2 pts	3 pts
2. Elimination	0 pt	2 pts	3 pts
3. Transfert et déplacement à l'intérieur et/ou à l'extérieur	0 pt	2 pts	3 pts
TOTAL des points	0 pt	6 pts	9 pts

A) la personne n'est pas capable de réaliser l'action dans son entier sans une aide/guidance

** la personne a besoin d'une aide à ses côtés pour réaliser l'acte et ce, du début à la fin

TOTAL de points	
------------------------	--

Rubrique 2 : Les prestations psycho-sociales

Trois prestations représentatives des besoins psycho-sociaux spécifiques du bénéficiaire ont été choisies et décrites ci-dessous, sous forme de question :

A) A quel rythme estimez-vous nécessaire de participer/organiser un entretien/colloque de réseau pour le bénéficiaire, afin d'évaluer les prestations nécessaires de manière pluridisciplinaire ?

- Temps consacré à l'évaluation des besoins du bénéficiaire en concertation avec les partenaires concernés par la situation et qui fait l'objet d'une communication formelle - sont compris les entretiens/colloques de réseaux, les supervisions, les analyses de situation.

1 fois par année = situation stable (jusqu'à 60'/an)	1 pt
2 fois par année = situation moyennement stable (jusqu'à 120'/an)	2 pts
+ de 2 fois par année = situation précaire (+ de 120'/an)	3 pts

TOTAL de points	
------------------------	--

B) Quel temps estimez-vous consacrer à l'intégration et au renforcement du réseau social du bénéficiaire, de manière individuelle ou en groupe ?

- Au travers notamment d'activités socioculturelles individuelles ou en groupe – activités intégrées dans le projet individuel, dans le but de renforcer les contacts sociaux.

30 minutes/jour	1 pt
45 minutes/jour	2 pts
60 minutes/jour et +	3 pts

TOTAL de points	
------------------------	--

C) Les AIVQ* sont-elles nécessaires au projet de maintien à domicile et permettent-elles d'atteindre les objectifs du projet d'accompagnement ?

**préparation des repas, faire les courses, gérer son budget et effectuer des démarches administratives – si pas de CMS, s'informer auprès des proches.*

Elles ne sont pas nécessaires, la personne est indépendante	1 pt
Elles accompagnent la prise en charge, sans être un objectif prioritaire	2 pts
Elles sont indispensables car elles s'inscrivent dans le projet de maintien à domicile	3 pts

TOTAL de points	
------------------------	--

GT3 FINANCEMENT

Rubrique 3 : L'appréciation des troubles cognitifs

L'évaluation est complétée par une grille plus spécifiquement dédiée à l'appréciation de troubles cognitifs, **en reprenant les temps/minutes de l'évaluation OPAS** (soins psychogériatriques – en se basant sur le document AVDEMS « *Soins de base des maladies psychiatriques et psychogériatriques selon profils pour les prises en soins en UAT* » - mars 2002), avec le barème suivant :

Evaluation du temps requis	Points	
0 minute	0 pt	-
→ 15 minutes	8 pts	Troubles cognitifs légers / troubles psychiatriques légers
→ 30 minutes	15 pts	Troubles cognitifs modérés / troubles sévères passifs / troubles psychiatriques modérés/ <u>psychiatrie vieillissante</u>
→ 45 minutes	30 pts	Troubles sévère actifs

TOTAL de points	
------------------------	--

TOTAL GENERAL (rubriques 1 à 3)	
--	--

Synthèse des tableaux :

Total maximum de points : 48 points

Groupes de profils	Nombre de points
P1 à P3	Entre 0 et 8 points
P4 - P5 - P7	Entre 9 et 24 points
P6 - P8	Entre 25 et +

Groupe de profils ressortant de l'évaluation :	
---	--

Signature du(de la) représentant(e) des soins : _____

Signature du(de la) représentant(e) de l'animation : _____

Date et lieu : _____

Temps de prestations en minutes par jour (hors soins)

selon rapport GT2 - 21 mars 2011

	P 1-2-3			P 4-5-7			P 6-8					
	HES	CFC	Aux	Total	HES	CFC	Aux	Total	HES	CFC	Aux	Total
Evaluation des besoins et coordination	3	--	--	3	5	--	--	5	4.5	--	--	4.5
Communication	--	7.5	--	7.5	--	7.5	--	7.5	--	7.5	--	7.5
Dossier admin / facturation	5	--	--	5	5	--	--	5	5	--	--	5
Colloque équipe	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Admission / DMST	--	--	--	0	2	--	--	2	2	--	--	2
Entretien réseau	--	--	--	0	1	--	--	1	1	--	--	1
Orientation	--	--	--	0	1	--	--	1	1.5	--	--	1.5
Facturation LAMal	--	--	--	0	1	--	--	1	--	--	--	--
Animation indiv & groupe	--	0	15	15	--	--	15	15	--	--	15	15
Accueil	--	16	17	33	--	20	21	41	--	30	30	60
Intégration	--	0	15	15	--	--	15	15	--	--	15	15
Départ	--	--	--	0	19	--	--	19	2	--	--	2
Maintien AIVQ	--	--	--	0	--	--	--	0	--	25	--	25
Préparation repas	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	--
Promotion de la santé et prévention	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Information	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Types de séjours et LP	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Info légales et admin	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Soutien et info aux proches aidants	--	--	--	0	--	3	--	3	2	--	--	2
Info problémat particulières	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Transports	--	--	--	0	--	--	10	10	--	--	10	10
Transports collectifs	--	--	--	0	--	10	--	10	--	10	--	10
Accompagnement durant trajet	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Supervision	6	--	--	6	12	--	--	12	12	--	--	12
Total (minutes / jour)	14	23.5	47	84.5	45	40.5	61	146.5	30	72.5	70	172.5

Module de prise en charge :

Temps de prestations en minutes par jour pour un module, sans transport ni soins

	P 1-2-3			P 4-5-7			P 6-8					
	HES	CFC	Aux	Total	HES	CFC	Aux	Total	HES	CFC	Aux	Total
Evaluation des besoins et coordination	3	--	--	3	5	--	--	5	4.5	--	--	4.5
Communication												
Dossier admin / facturation	--	7.5	--	7.5	--	7.5	--	7.5	--	7.5	--	7.5
Colloque équipe	5	--	--	5	5	--	--	5	5	--	--	5
Admission / DMST	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Entretien réseau	--	--	--	0	2	--	--	2	2	--	--	2
Orientation	--	--	--	0	1	--	--	1	1	--	--	1
Facturation LAMal	--	--	--	0	1	--	--	1	1.5	--	--	1.5
Animation indiv & groupe												
Accueil	--	0	15	15	--	--	15	15	--	--	15	15
Intégration (*)	--	5	6	11	--	7	7	13.7	--	10	10	20
Départ	--	0	15	15	--	--	15	15	--	--	15	15
Maintien AIVQ (*)	--	--	--	0	6.3	--	--	6.3	0.7	--	--	0.7
Préparation repas (**)	--	--	--	0	--	--	--	0	--	12.5	--	12.5
Promotion de la santé et prévention	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Information												
Types de séjours et LP	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Info légales et admin	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Soutien et info aux proches aidants	--	--	--	0	--	3	--	3	2	--	--	2
Info problémat particulières	--	--	--	0	--	--	--	0	--	--	--	0
Supervision	6	--	--	6	12	--	--	12	12	--	--	12
Total (minutes / jour)	14	12.8	35.7	62.5	32.3	17.2	37	86.5	28.7	30	40	98.7

Temps cumulables, au maximum 3 modules

(*) = minutage GT2 / 3, cumulable 3 fois

(**) = minutage GT2 / 2, cumulable 2 fois seulement

Coût de la prise en charge :
Coût en Fr. / jour des prestations pour 1,2 ou 3 modules

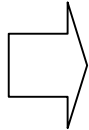
Coût de la minute de prestation selon qualification

Selon classification et barème CCT 2011, progression salariale en milieu d'intervalle, y compris 13ème salaire et 19% de charges sociales (sous-groupe financement / 17 mars 2011)

	HES	CFC	Auxiliaire
Classification min	17	10	5
Classification maxi	19	12	7
Salaires mensuel net retenu (milieu d'intervalle)	6'243	4'859	4'285
Total annuel par EPT (yc 13ème et 19% charges sociales)	96'579	75'169	66'289
Coût en Fr. par minute de prestation (1'714 heures prestation / année)	0.94	0.73	0.64

Coût de la combinaison de 1, 2 ou 3 modules

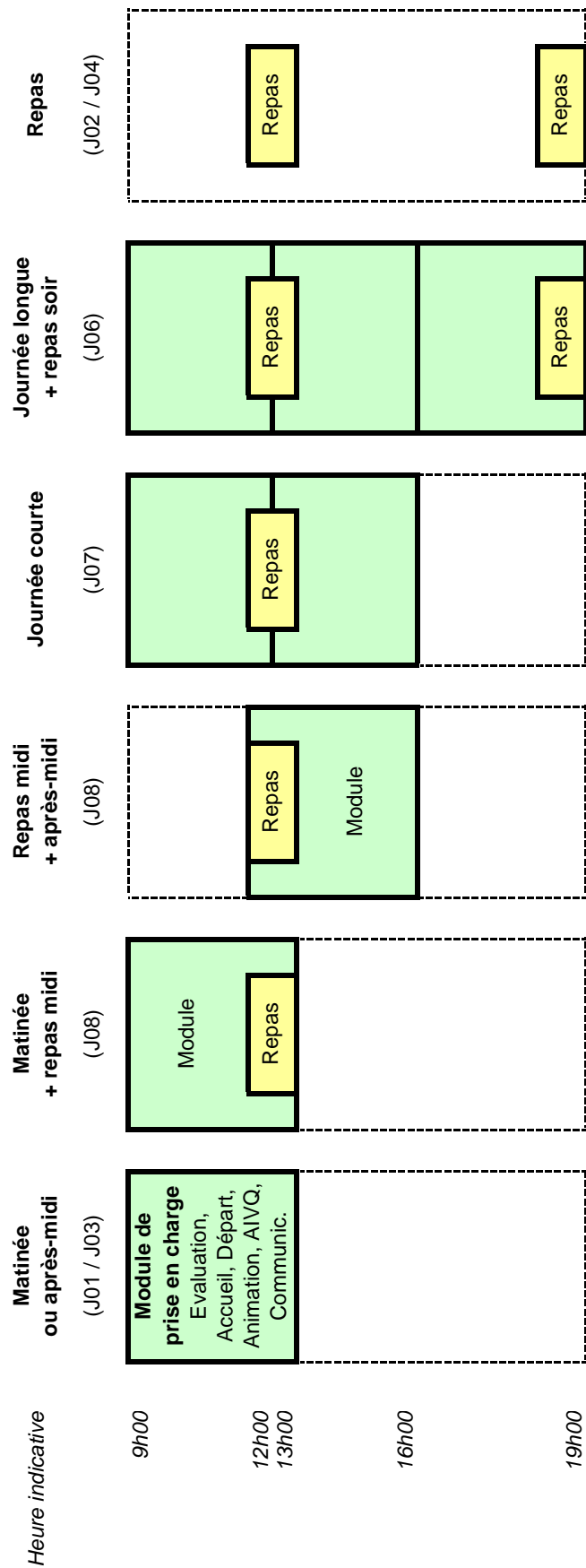
	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Coût pour 1 module (en Fr.)	45.52	66.76	74.63
Coût pour 2 modules (en Fr.)	53.07	82.09	98.15
Coût pour 3 modules (en Fr.)	60.62	97.43	112.53



	Arrondis pour tarifs		
	P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Tarif pour 1 module (en Fr.)	46.00	67.00	75.00
Tarif pour 2 modules (en Fr.)	53.00	82.00	98.00
Tarif pour 3 modules (en Fr.)	61.00	98.00	113.00

Modèle de financement UAT 2012

Tarif à charge de l'utilisateur et financement total, selon le profil



Usager (tous profils)

Participation à la prise en charge	5.00	5.00	5.00	10.00	10.00	--
Repas midi	--	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00
Repas soir	--	--	--	--	10.00	10.00
Total à charge de l'utilisateur	5.00	20.00	20.00	25.00	35.00	25.00

Profils P 1-2-3

Subvention UAT	41.00	41.00	41.00	43.00	51.00	0.00
Financement total	46.00	61.00	61.00	68.00	86.00	25.00

Profils P 4-5-7

Subvention UAT	62.00	62.00	62.00	72.00	88.00	0.00
Financement total	67.00	82.00	82.00	97.00	123.00	25.00

Profils P 6-8

Subvention UAT	70.00	70.00	70.00	88.00	103.00	0.00
Financement total	75.00	90.00	90.00	113.00	138.00	25.00

Financement des prestations (hors transport)

Modèle UAT-2012 vs JEQ-2010

Prestations

Prestation	Nombre prestations (SCRIS 2010)	Prestations par profil (pondération selon enquête AVDEMS)		
		36.30%	36.90%	26.80%
		P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Module seul	2'179	791	804	584
Demi-journée	26'632	9'667	9'827	7'137
Journée courte	73'114	26'540	26'979	19'595
Journée longue	33'002	11'980	12'178	8'845
Repas midi	23'364	8'481	8'621	6'262
Repas soir	2'919	1'060	1'077	782
	161'210	58'519	59'486	43'204

JEQ-2010

Système des JEQ, sans transport
Financement actuel en CHF / année

	à charge usager	Financement total (usager + subvention)		
		P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Module seul	22'662	21'129	21'478	15'599
Demi-journée	400'812	460'894	468'512	340'274
Journée courte	1'436'690	1'820'338	1'850'427	1'343'941
Journée longue	800'299	1'072'185	1'089'908	791'586
Repas midi	349'292	265'141	269'524	195'752
Repas soir	27'001	27'086	27'534	19'997
		3'666'774	3'727'382	2'707'150
Financement total	3'036'754		10'101'307	

UAT-2012

Modèle UAT 2012, sans transport
Financement futur en CHF / année

	à charge usager	Financement total (usager + subvention)		
		P 1-2-3	P 4-5-7	P 6-8
Module seul	10'895	36'385	53'871	43'798
Demi-journée	532'640	589'712	805'831	642'364
Journée courte	1'827'850	1'804'746	2'616'969	2'214'184
Journée longue	1'155'070	1'030'256	1'497'862	1'220'546
Repas midi	350'460	127'217	129'320	93'923
Repas soir	29'190	10'596	10'771	7'823
		3'598'913	5'114'624	4'222'638
Financement total	3'906'105		12'936'175	